

Universités Africaines de la Communication de Ouagadougou (UACO)

13^{ème} édition du 09 - 11 novembre 2023

Appel à communication

La liberté de la presse est un sujet complexe en raison de ses implications politiques, socioéconomiques, philosophiques et sociales. Depuis la création des périodiques au XV^e siècle, en passant par l'avènement des acquis de la Révolution française de 1789, jusqu'au XXI^e siècle, la liberté de la presse a beaucoup évolué dans sa définition. Elle a d'abord été une tribune pour ceux qui voulaient exprimer des idées et des opinions sur les différents faits de la société. Cette phase correspond à l'effervescence de la presse d'opinion qui a prévalu jusqu'au XIX^e siècle en Europe. Ensuite au XX^e siècle, les journaux abandonnent l'expression des opinions au profit de la "presse d'information" en se vouant à la seule vérité des faits.

En Afrique, les mutations sont moins prononcées. Les processus de démocratisation ont ouvert la voie à l'expression des opinions longtemps gardées secrètes en raison des recours fréquents à la répression.

L'émergence de la presse moderne en Afrique Noire va jeter les pays africains, nouvellement indépendants, dans les zones de turbulence avec les pouvoirs d'État, eux-mêmes confrontés à des remous sociopolitiques de toute nature. Ces turbulences et ces remous ont affecté, à des degrés divers, l'évolution de la presse africaine. En effet, les liens de la politique nationale avec l'évolution de l'information sont intimes.

Aussi, la presse va-t-elle subir toutes les variations politiques que le continent a connues, servant toujours les objectifs de la classe au pouvoir. D'où le contrôle relativement étroit exercé par les différentes autorités politiques qui ont vite imité le modèle de gestion centralisé de la période coloniale.

Dans le contexte de monopartisme qui a prévalu jusqu'aux années 1990, les pouvoirs politiques africains avaient toujours considéré les médias comme des transmetteurs d'ordres et de normes sociaux. Pour eux, la presse n'a d'autre mission que celle d'informer les citoyens selon leurs opinions, leurs attentes et leurs versions des événements.

Aujourd'hui, les contextes ont beaucoup changé. « Si le contexte est défini comme un faisceau de contraintes et que c'est sur ces contraintes que repose tout le poids du fonctionnement

de la communication, il est essentiel de donner les moyens de les analyser. Et c'est là que les ennuis commencent...car innombrables sont ces contraintes » (Roger Odin,2011)

Le contexte de guerre peut-il justifier la non application du droit d'accès à l'information et la remise en cause de la redevabilité vis-à-vis des citoyens ?

Comment garantir la sécurité du journaliste professionnel dont le travail consiste à examiner avec rigueur tous les éléments recueillis, à les confronter avec d'autres données, à fouiller dans une documentation, à faire appel à la connaissance préalable du sujet ? Dans le contexte de crise sécuritaire et humanitaire, plus que jamais, « *Informer, c'est choisir. L'angle appartient à l'opération de sélection de l'information. Son choix donne un point de vue, un cadre et des limites au recueil, à la sélection, à la vérification et au traitement des informations pour un sujet, qui intéresse ses lecteurs, auditeurs, téléspectateurs ou internautes* » (Christian Robin,2009) Il met les faits en perspective en se posant des questions, celles que se pose l'opinion, en établissant des relations avec d'autres faits ou avec des faits similaires pour éclairer la compréhension des phénomènes sociaux. Malgré tout, « *aujourd'hui, la contestation du travail des journalistes est monnaie courante sur internet* » (Agathe Lepage, 2006) parce qu'il est confronté à la surabondance informationnelle. Par ailleurs, on note de plus en plus l'influence grandissante des communicants qui tentent de devancer les attentes des journalistes, souvent bien en peine de déjouer les pièges de leurs stratégies de séduction et de prendre le recul nécessaire à l'égard des dossiers de presse particulièrement bien confectionnés.

Avec l'avènement du terrorisme et son corollaire de violences et de crises humanitaires, le métier de journaliste se trouve confronté à de nouveaux défis avec l'immixtion de la sphère géopolitique. « *Les nouvelles avenues de la recherche en communication politique critique empruntent principalement deux voies. Il y a un refus de plus en plus clair des modèles explicatifs « fermés » et la reconnaissance de l'enchevêtrement des influences de nature économique, politique, idéologique et culturelle dans les processus de domination* ». (Anne-Marie Gingras,2010)

Le journaliste professionnel est censé contrôler les pouvoirs établis en permettant aux citoyens d'appréhender la façon dont les élus, les administrations, les forces économiques, les leaders sociaux assument leurs responsabilités. C'est dire qu'« *un champ d'information est un ensemble de jugements* » (John Lionel Jolley, 1968).

Cette vision devient encore plus complexe et plus problématique dans les contextes d'instabilité institutionnelle, de guerres civiles et de luttes claniques ou tribales. La sûreté de l'État, les secrets militaires, les risques encourus sur le terrain des conflits sont des facteurs qui mettent à mal la mission des journalistes et communicants. Il reste que la liberté est la condition normale d'une information vraie dans un contexte de démocratie. C'est le seul moyen pour le citoyen de se défendre contre toute forme de totalitarisme ou de dérive sociale comme c'est parfois le cas dans certains pays africains. C'est pourquoi Alain, le pacifiste français (1868-1951) disait : « *le citoyen doit à la fois obéir et résister au pouvoir ; en obéissant, il assure l'ordre dans la société et en résistant, il préserve la liberté.* »

S'interroger sur les liens entre guerres et médias, c'est étudier la façon dont ces derniers sont engagés dans les conflits, soit comme cible – la guerre faite aux médias –, soit comme auxiliaires – la guerre grâce à l'information et à la communication

L'édition 2023 des Universités Africaines de la Communication de Ouagadougou lance un appel à communication sur le thème général : **liberté de la presse et droit d'accès à l'information en contexte de crise sécuritaire et humanitaire**. Ce thème est décliné en quatre sous thèmes :

1. Comment la redevabilité de l'État à l'égard des citoyens peut-elle être effective sans une réelle liberté de la presse et d'opinion ?
2. Quelle sécurité du journaliste dans le contexte de lutte contre le terrorisme ?
3. Comment traiter l'information face aux enjeux géopolitiques et aux crises sécuritaires et humanitaires ?
4. Quelle responsabilité sociale des journalistes et des communicants dans la prévention, la gestion et la résolution des crises sécuritaires et humanitaires ?

Sous – thème 1 : redevabilité de l'État à l'égard du citoyen dans un contexte de crise sécuritaire et humanitaire

Ce sous-thème interroge la redevabilité de l'État envers le citoyen affecté ou non par la crise sécuritaire et humanitaire. La redevabilité reste un aspect crucial dans la mise en œuvre des actions sécuritaires et humanitaires. Selon Rus Ervin Funk et al (2018, p.11), « *c'est une démarche d'inclusion fondée sur les droits : liberté d'expression, droit d'être informé, d'être entendu, d'avoir le retour d'information, droit d'association et droit de participer à la prise de décisions qui affectent leur vie* ». Or le constat est tout autre. En effet, cette redevabilité n'est pas toujours respectée par les autorités publiques car l'information sur la crise sécuritaire et humanitaire, même si elle est donnée, elle est parcellaire, voire propagandiste.

De plus, la liberté d'expression tend à être muselée, les questionnements et préoccupations du citoyen ne sont pas répondus ainsi que les besoins qui ne sont pas entièrement pris en compte et satisfaits. Le non-respect de ces droits est couronné par la non prise en compte du citoyen dans les décisions qui le concernent. D'où l'image d'un citoyen délaissé, frustré à la recherche de vraies informations à travers d'autres moyens d'information dont les réseaux sociaux, ou à défaut la fabrication de rumeurs.

Selon l'UNICEF, (2020, p.1), « *l'absence de redevabilité avec les communautés présente de nombreux risques dont la supputation, la désinformation, les fausses informations, les rumeurs et l'incapacité à faire preuve d'efficacité et de redevabilité à l'égard du grand public ; plus grave, la vie, la santé et le bien-être de ces personnes peuvent être menacés si elles ne disposent pas des informations essentielles ou prennent des décisions fondées sur des données erronées ou trompeuses* ».

Aussi, pour favoriser le soutien du citoyen aux actions de prévention, de gestion et de résolution de ces crises, il est impérieux de respecter la redevabilité, gage de la bonne gouvernance, la dignité et la sécurité du citoyen affecté ou non, en faisant en sorte que toutes les actions soient conçues dans leurs intérêts et répondent à leurs besoins. Cette redevabilité envers le citoyen exige une approche proactive, méthodique et stratégique, qui impose à l'État de faire évoluer sa culture institutionnelle ainsi que sa manière de travailler.

Il doit placer l'être humain au centre de ses plans, projets et interventions, et veiller à ce que les autorités soient à l'écoute du citoyen affecté ou non et tiennent compte de leurs opinions.

Aussi, les interventions doivent s'appuyer sur les opinions, observations et besoins du citoyen affecté ou non, et être adaptées en conséquence.

Enfin, rendre des comptes au citoyen affecté ou non n'est pas seulement un devoir moral, c'est aussi une démarche essentielle pour assurer leur sécurité, leur protection et la prise en compte de leurs opinions.

Le présent sous-thème entend contribuer à l'amélioration de l'exercice de redevabilité des pouvoirs publics envers le citoyen affecté ou non en vue de consolider son engagement et sa participation à la prévention, gestion et résolution de la crise sécuritaire et humanitaire.

Sous-thème 2 : quelle sécurité pour les journalistes dans un contexte d'insécurité et de lutte contre le terrorisme ?

C'est bien connu, le journalisme est un métier à hauts risques. Il l'est en temps de paix, il l'est davantage en période de crise pendant laquelle la recherche de l'information s'assimile souvent à un parcours sur un terrain miné. Combien de journalistes perdent la vie chaque année en voulant permettre aux citoyens de jouir de leur droit à une information juste et pluraliste. Les chiffres, parlent d'eux-mêmes. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), rien qu'en 2022, 86 journalistes et professionnels de l'information sont décédés à travers le monde dont 23 dans des pays en guerre.

Comment dans ces conditions aller en toute sécurité à la recherche de l'information ?

- Comment collecter, traiter et diffuser des informations sans mettre sa vie en danger et sans exposer son organe ?
- Comment participer efficacement à l'œuvre d'informer quand on ne peut plus se rendre sur le terrain du fait de l'occupation d'une partie du territoire par l'ennemi ?
- Comment participer efficacement à l'œuvre d'informer sur le territoire occupé par « l'ennemi » ?
- Comment ne pas se laisser embarquer, au propre comme au figuré, dans des opérations de communication institutionnelle.
- Que faut-il dire ou ne pas dire dans un contexte où les positions souvent tranchées des différents acteurs politiques et de la société civile exposent parfois les médias à la vindicte d'un camp ou de l'autre ?
- Comment continuer d'être journaliste professionnel dans un contexte aussi particulier et se prémunir de tout risque ?

Sous-thème 3 : traitement de l'information, enjeux géopolitiques et crises sécuritaires et humanitaires

Le Sahel vit une crise sécuritaire et humanitaire depuis plusieurs années. Les difficultés à réguler ces crises ont contribué à créer des tensions politiques dans ces pays où en l'espace de 2 ans des coups d'État se sont succédés, au Mali, au Burkina Faso et plus récemment au Niger. Les tensions géopolitiques qui sont nées ont engendré une perte d'influence de la France, voire des Occidentaux. En effet, depuis quelques années, l'influence occidentale diminue en Afrique laissant de plus en plus de place à la Russie et la Chine (entre autres) qui cherchent à s'y implanter durablement sur les plans militaire, économique, médiatique. « Depuis environ une décennie, la République populaire de Chine (RPC) a entrepris son implantation médiatique en Afrique de l'Ouest via trois médias d'État : Radio Chine Internationale (RCI), China Global Television Network (CGTN) et Xinhua, l'agence de presse officielle. » (Selma Mihoubi, 2022). En effet, toujours selon Mihoubi, la Chine a signé des partenariats avec plusieurs pays africains dont le Sénégal et le Niger, permettant notamment l'organisation de forums sur les médias sino-africains dans le but de promouvoir la vision chinoise du journalisme en Afrique de l'Ouest.

La Russie aussi, est présente sur la scène médiatique en Afrique. Marlèle Laruelle (2021) soutient que « RT et Sputnik se présentent comme des médias alternatifs aux médias

établis qu'ils qualifient de "Médias traditionnels" et avec pour but de démystifier l'Occident et ses valeurs en Afrique. » Cela se fait actuellement dans un contexte où des médias traditionnels français comme RFI et France 24 ont été suspendus dans des pays du Sahel comme le Mali, le Burkina Faso, le Niger avec pour argument que le traitement de l'information par ces outils de soft power français ne serait pas toujours « juste ».

Parallèlement à cette " bataille médiatico-géopolitique " sur les médias traditionnels, une autre bataille d'influence se livre sur les réseaux sociaux numériques. Ce qui amène le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (2022) à dire que ce continent est la cible de campagnes de désinformations impliquant des puissances étrangères dont « l'objectif est souvent moins de convaincre que d'embrouiller les citoyens. » Cette pratique se développe à une période où les populations africaines ont davantage accès à des contenus sur les réseaux sociaux numériques grâce à la fulgurante croissance des connexions mobiles et à l'usage accru de plateformes comme WhatsApp qui est adapté aux usages locaux y compris auprès de populations analphabètes. Alors dans ce contexte de crises sécuritaire, humanitaire avec une exacerbation des enjeux géopolitiques, comment les journalistes devraient traiter ces questions ? Comment aider les populations locales à démêler le vrai du faux, à développer un sens du discernement face à cette vague déferlante d'informations d'origines diverses ?

Sous-thème 4 : le rôle social des journalistes et communicants dans la prévention, la gestion et la résolution des crises.

L'approche communicationnelle en contexte de crise se fait selon l'évolution de la situation. Les médias ont un rôle important à jouer en matière d'information et de sensibilisation. Les journalistes autant que les communicants deviennent des *médiateurs* en ce sens qu'ils aident, par leur métier fondé sur la sociodynamique de l'information et de la communication, à impulser des actions en faveur de la paix et de la cohésion sociale, « sans verser dans la propagande ou l'idéologie » comme l'évoque Boureima Jérémie Sigué (2015). Les mass media, en période de crise qui remet en cause l'existence de la nation ou en temps de guerre, notamment la radio et la télévision, veillent à établir un rapport organique avec le public à travers des programmes adaptés. Selon Abraham Moles (1967), c'est en cela que « leur rôle social » se trouve amplifié « à partir du moment où ils se révèlent être des forces essentielles de la société ».

D'abord, pour ce qui concerne la prévention des crises, les journalistes se placent en première ligne de ceux qui observent les faits, recueillent les données et relaient l'information juste. Dans la complémentarité, les communicants se saisissent de l'information et travaillent à la sensibilisation de sorte à amener les populations à prendre conscience de la situation. À l'évidence, cette posture préventive permet de désamorcer bien de crises en latence.

Ensuite, il y a la gestion de la crise elle-même, lorsque celle-ci éclate. La mission de *médiation* des journalistes et communicants selon Jean-Paul Konseibo (2013) est de faire focus, chaque fois que de besoin, sur ladite crise et son corollaire désastreux. Dans les différents médias, « communiquer ou diffuser l'information » en vue de la recherche de la paix et la stabilité devient un impératif. Donner la parole aux protagonistes de la crise, faire des reportages circonstanciés, le tout en respectant l'éthique et la déontologie du métier par des éléments de langage appropriés, leur permet de se libérer des perceptions biaisées et des rancœurs contenues. À ce propos, Édouard Ouédraogo (2015, p. 176) indique en 1973 dans le tout premier éditorial de l'Observateur Paalga que : « [L'Observateur] ouvre largement ses colonnes à tous ceux qui veulent froter, limer leur opinion contre celle des autres... »

Enfin, en matière de résolution d'une crise, la médiatisation des expériences réussies à partir des mécanismes endogènes grâce à la communication sociale (Seydou Dramé, 2009),

ainsi que la création d'espaces de liberté d'expression et de diffusion des idéaux de paix, vont davantage renforcer la dynamique du vivre-ensemble harmonieux. La sortie définitive de crise, consacrée par des actes symboliques forts (accords, pactes), doit s'accompagner d'une couverture médiatique à la hauteur de toutes les attentes, suivie d'émissions et d'interviews itératives dans les médias, si possible en langues locales, de sorte à consolider les fondamentaux de la paix et de la cohésion sociale.

En tout état de cause, la sociodynamique de la presse, animée par les journalistes et les communicants, répond à cette noble ambition de Joseph Pulitzer (2003), père du journalisme moderne, dont le credo est : « [penser] une presse compétente, désintéressée, avec le sens du service public, une intelligence formée à discerner ce qui est juste et le courage d'agir pour protéger cette morale collective de la vertu... »

Soumission des propositions

Pour chaque proposition de communication, le texte devra comporter :

- Le nom, le prénom, l'adresse mail et l'affiliation institutionnelle de l'auteur/des auteurs ;
- Le titre de la communication
- Un résumé de 3 500 signes espaces compris. L'auteur doit exposer le plus clairement possible sa problématique, son objet, ses références théoriques, sa méthodologie et sa bibliographie.
- Les propositions de communication doivent être envoyées au plus tard le 22 septembre 2023 à l'adresse suivante : uaco@communication.gov.bf
- Un accusé de réception des propositions sera adressé par voie électronique à l'adresse mail fournie.
- Les propositions seront évaluées par un comité scientifique. Puis, les personnes ayant soumis des propositions recevront une réponse.

Bibliographie

Benoist Malcoste, 2022

« Pékin et les médias africains : le soft power chinois en marche. Entretien avec Selma Mihoubi » Revue Conflit. Disponible en ligne : <https://www.revueconflits.com/pekin-et-les-medias-africains-le-soft-power-chinois-en-marche-entretien-avec-selma-mihoubi/>
PDF consulté le 7 aout 2023

Bertoin Jacques, 2003

Joseph Pulitzer, *l'homme qui inventa le journalisme moderne*, CIDCOM, Paris, 234 p.

Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2022

« Cartographie de la désinformation en Afrique » Disponible en ligne : <https://africacenter.org/fr/spotlight/cartographie-de-la-desinformation-en-afrique/>
PDF consulté le 07 aout 2023

Dramé Seydou, 2009

Le réseau de communication sociale. In *Les radios locales au Burkina Faso*, Ouagadougou, 596 p.

Funk Rus Ervin et al, 2018

Manuel de formation sur la redevabilité, Alliance MenEngage, Afrique du Sud, 49 p.

Gingras Anne-Marie, 2010

La communication politique, état des savoirs, enjeux et perspectives, PUQ, Québec, 295 p.

Jolley John Lionel, 1968

Le traitement des informations, l'univers des connaissances, Hachette, Paris, 251 p.

Konseibo Jean-paul, 2013

Gestion des conflits et communication (in Savoir communiquer pour mieux agir, Éditions Eclair, Ouagadougou, 279 p.

Laruelle Marlène, 2021

in « Soft Power russe Sources, cibles et canaux d'influence » Note de l'IFRI, RUSSIE.NEI.VISIONS, n° 122 Disponible en ligne : https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/laruelle_soft_power_russe_2021 PDF consulté le 07 aout 2023

Lepage Agathe, 2006

Présentation générale ?, in *l'Opinion numérique internet, un nouvel esprit public*, Dalloz, Paris, pp. 9-40.

Linard André et Bertrand Scirpo, 1994

Droit, déontologie et éthique des médias : formation pratique à la presse en Afrique, GRET, Paris, 164 p.

Moles Abraham, 1967

Une théorie sociodynamique des modes de communication de masse : le cas de la Radio et de la Télévision. In Sociodynamique de la culture, Mouton et Cie, Paris, 342 p.

Odin Roger, 2011

Les espaces de communication, PUG, Grenoble, 159 p.

Ouédraogo Édouard, 2015

Heurs et malheurs de la politique et du journalisme au Burkina Faso : quelles leçons ? Éditions paalga, Ouagadougou, 372 p.

Robin Christian, 2009

L'angle journalistique, techniques de créativité pour des récits originaux, CFPJ, Paris, 143 p.

Sigué Boureima Jérémie, 2015

Médias et Gouvernance : le sel ou le poison, les éditions Le Pays, Ouagadougou, 328 p.

UNESCO, 2023

« En 2022 les meurtres de journalistes ont augmenté de 50 %, la moitié d'entre eux a été commise hors du cadre professionnel » Disponible en ligne : <https://www.unesco.org/fr/articles/unesco-en-2022-les-meurtres-de-journalistes-ont-augmente-de-50-la-moitie-dentre-eux-ete-commise-hors> consulté le 16 aout 2023

UNICEF, 2020

La redevabilité envers les populations affectées : Manuel à l'intention de l'UNICEF et de ses partenaires, Genève, Suisse, 109 p.